

Renouvellement des agriculteurs, qui sera paysan demain ?

« Mardis des Agros »

jeudi 3 octobre 2024 à Clermont-Ferrand (Sommet de l'élevage)

La **diminution du nombre d'agriculteurs** en France n'a cessé de se poursuivre depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. En 1955 la France comptait 6 millions d'agriculteurs contre moins de 400.000 aujourd'hui. Cette diminution caractérise les économies industrielles. Aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, en Suède et en Allemagne, la population agricole représente moins de 2% de la population active et La France n'est pas loin de passer ce seuil.

La politique agricole a favorisé cette diminution du nombre d'agriculteurs, d'abord en encourageant la **productivité** dans l'agriculture et l'**agrandissement** par des aides au départ pour les plus petits (Indemnités Viagères de Départ). Puis les aides directes, fixées à l'unité de surface pour répondre aux exigences de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), ont remplacé le soutien des prix de la Politique agricole commune (PAC) en 1992 et ont entraîné l'agrandissement des exploitations. Les gouvernements successifs ont ainsi favorisé ce transfert des terres pour agrandir les exploitations avec l'objectif de maintenir des prix alimentaires bas pour le consommateur. Toutes ces mesures ont accéléré la diminution du nombre d'exploitations agricoles.

En même temps, la politique agricole proclamait l'objectif d'encourager les **exploitations familiales**. L'objectif était d'autant plus consensuel que la taille de l'exploitation familiale peut varier, rendant l'objectif acceptable pour une large gamme d'agriculteurs. En France, les Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) ont été créées en 1960 pour favoriser le maintien des « structures » agricoles, c'est-à-dire une population d'exploitations conforme à la vision d'une agriculture familiale.

Le projet de loi d'orientation agricole soumis à l'Assemblée nationale début 2024 sur le renouvellement des générations en agriculture était considéré comme une occasion de réorienter la politique agricole vers l'**agroécologie**. Dès 1978, Jacques Poly, directeur général de l'INRA, observait que les prix garantis et plus généralement la politique agricole n'encourageaient pas l'orientation vers une agriculture « autonome et économe ».

La politique agricole a notoirement favorisé les cultures par rapport à l'élevage (bovin en particulier). Le « second pilier » (aides à l'agriculture des régions défavorisées où domine l'élevage et aides agro-environnementales) demeure historiquement faible par rapport au « premier pilier » des aides directes à la production, favorisant les céréales. Ce déséquilibre est-il compatible avec l'objectif recherché d'une agriculture durable ? L'orientation de l'agriculture est avant tout une question d'incitation à certaines pratiques et à l'adoption de certains modèles d'exploitation.

Les incitations de la politique agricole ont essentiellement accompagné l'agrandissement et la spécialisation des exploitations. L'agroécologie est un concept général qui vise à rechercher des modes d'agriculture peu impactants qui permettent de produire en quantité et en qualité, en ménageant la fertilité des sols, en préservant la qualité de l'eau, en s'adaptant aux changements climatiques, en limitant les émissions de gaz à effet de serre, en développant la biodiversité et en préservant les territoires et les paysages... Par les facultés d'adaptation à la diversité des territoires et des situations qu'elle demande, l'agroécologie ne correspond pas à un modèle mais plutôt à l'**approche holistique** qu'appelle chaque situation particulière.

L'orientation de la politique en faveur d'une agriculture durable demande des aides plus franches aux services environnementaux. Le revenu agricole proviendrait ainsi à la fois des recettes de la production et de la rémunération des services environnementaux rendus. Les subventions à l'agriculture ne doivent-elles pas faire apparaître une justification plus nette en faveur du bien public qu'est la préservation de la nature ?

Les questions suivantes pourront être abordées le 3 octobre :

1. Quelle analyse font les intervenants de la situation actuelle, des tendances observées et des perspectives à venir ? Cette analyse correspond-elle aux observations ci-dessus ?
2. Quelle a été, selon les intervenants, l'effet de la politique agricole et notamment de la PAC ? Comment les intervenants analysent-ils les difficultés de la réforme de la politique, notamment en ce qui concerne le renouvellement des générations et la réorientation de l'agriculture dans un sens plus durable ?
3. Quelle est la vision et quelles sont les recommandations pour l'avenir ? Comment se situent-elles par rapport au projet de loi d'orientation agricole français de 2024 ? Comment donner aux jeunes l'envie et les moyens de relever le défi de l'installation de l'orientation agroécologique ?

Bibliographie :

- Assemblée Nationale (2024), Projet de loi d'orientation pour la souveraineté en matière agricole et le renouvellement des générations en agriculture, 3 avril 2024, https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/textes/l16b2436_projet-loi
- Economie rurale (revue), n° 378, octobre-décembre 2021
- INRAE (2024) Résultat économique des exploitations agricoles et revenu des agriculteurs, une très grande hétérogénéité. Publié le 27 février 2024. <https://www.inrae.fr/actualites/resultat-economique-exploitations-agricoles-revenu-agriculteurs-tres-grande-heterogeneite>
- INSEE (2020) Agriculteurs: de moins en moins nombreux et de plus en plus d'hommes. Olivier Chardon, Yves Jauneau, Joëlle Vidalenc, division emploi. Publié le 23/10/2010 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4806717>
- INSEE (2024) Transformations de l'agriculture et des consommations alimentaires. Edition 2024. Publié le 24/02/2024. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7728869?sommaire=7728903#:~:text=Corollaire%20de%20la%20baisse%20du,contre%2050%2C%20en%202010>
- Mahé Louis-Pascal, Egizio Valceschini, Pierre Cornu (2023), Louis-Pascal Mahé : témoignage. Economistes ruraux, 21 (2), Edition INRAE, pp.2-41, 2023, Archorales, 978-2-7380-1454-2. hal-04256180
- Purseigle, François, et Hervieu, Bertrand (2022) Une agriculture sans agriculteurs, Sciences Po Les Presses
- Rioust de Largentaye, Armand (2021) La PAC victime de son histoire. (Encyclopédie du développement durable <https://encyclopedie-dd.org/encyclopedie/territoires/3-1-quels-choix-energetiques/la-pac-victime-de-sa-histoire.html>)
- SAFER Qu'est ce qu'une SAFER ? <https://www.safer.fr/les-safer/quest-ce-quune-safer/>
- Toute l'Europe (2024) Combien y a-t-il d'agriculteurs en Europe ? [https://www.touteleurope.eu/agriculture-et-peche/carte-combien-y-a-t-il-d-agriculteurs-en-europe/#:~:text=En%202021%2C%20l'Union%20europ%C3%A9enne,de%20l'ensemble%20des%20travailleurs%20\(publié%20le%2025/01/2024\).](https://www.touteleurope.eu/agriculture-et-peche/carte-combien-y-a-t-il-d-agriculteurs-en-europe/#:~:text=En%202021%2C%20l'Union%20europ%C3%A9enne,de%20l'ensemble%20des%20travailleurs%20(publié%20le%2025/01/2024).)
- 1970-2020 : des exploitations agricoles moins nombreuses, plus grandes et davantage spécialisées que les territoires, INSEE 2024, (article de Laurent Piet et al.)

Intervenants envisagés:

2 agriculteurs pour témoigner sur les difficultés de transmission et les difficultés d'installation

un conseiller(e) Répertoire Départ Installation (RDI)

Didier Imbert, agriculteur, maire, responsable SAFER

Laurent Piet, chercheur INRAE

Julien Denormandie

Animation : Marie-Laure Hustache